

## var SS00290 - Numéro d'identification de l'office de tarification (*Soins de santé*)

<b>Description</b>	Le numéro d'identification de l'office de tarification agréé de l'officine hospitalière qui a délivré le médicament. Cet office se charge de la tarification et de la facturation des médicaments remboursés.				<b>Code</b>	SS00290
<i>Remarques</i>	Les médicaments délivrés par une officine hospitalière doivent faire l'objet d'une tarification par l'office de tarification agréé de l'hôpital, peu importe qu'il s'agisse de médicaments délivrés à des patients hospitalisés, à des patients en ambulatoire ou à des patients qui séjournent en maison de repos (MRS, MRPA) ou en initiative d'habitat protégé (IHP).				<b>Format SAS</b>	12. (numeric)
<b>Mots clés</b>	<a href="#">Médicaments et matériel</a> <a href="#">médical</a> , <a href="#">Coûts</a> , <a href="#">Institutions de soins de santé</a>				<b>Disponible</b>	
<b>Database</b>	<b>Variantes</b>	<b>Premières données</b>	<b>Dernières données</b>			
<a href="#">Soins de santé</a>	ALL	2015-01-01	2025-09-30			
<b>Info demandes de données</b>	Cette variable est toujours livrée sous forme codée, à moins que le Comité de sécurité de l'information n'ait accordé une autorisation explicite. Cette variable est à l'origine numérique ; une fois codée, elle devient alphanumérique. Le nombre de positions avant et après codage reste inchangé.				<i>Source: Agence Intermutualiste (<a href="https://aim-ima.be">https://aim-ima.be</a>)</i>	